

BULLETIN MUNICIPAL MANE

Le bulletin d'information 2nd semestre 2025



DANS CETTE ÉDITION :

PROJETS ET
AMÉNAGEMENTS
POUR LA COMMUNE

CHIFFRES ET FINANCE

ÉVÉNEMENTS ET VIE
LOCALE

DÉMOGRAPHIE / ÉTAT
CIVIL

RAPPELS

HISTOIRE SUR MANE

Henri Laugier : un homme au service de la science.

“ On n'est pas sur terre pour faire des choses faciles. ”

Né à Mane le **5 août 1888**, dans la maison Coulomb au Plan d'Aigue, c'est un élève brillant qui va devenir docteur en médecine.

Après la **Ier Guerre mondiale**, il s'intéresse à la politique, et en 1936 devient directeur au cabinet du ministre de l'Éducation Nationale qui comprend également la recherche. **Henri Laugier** est à l'origine du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), dont il devient le premier directeur.

Pendant la guerre d'Espagne, avec **Jean Moulin**, il organise et anime les réseaux de transfert d'armement en faveur des Républicains. Le **18 juin 1940**, sans avoir entendu l'appel du **Général de Gaulle**, il fait embarquer sur un navire, les réserves d'eau lourde nécessaires à la recherche sur le nucléaire et rejoint Londres avant de s'expatrier au Canada. Là-bas, il pratique et anime les réseaux Gaullistes, notamment aux USA .

Après la libération en **1944**, il devient secrétaire général adjoint à l'ONU et, à ce titre rédige, avec **René Cassin** et **Éléonor Roosevelt** la charte universelle des droits de l'Homme.

De retour en France, il entre à l'UNESCO et rédige à l'intention du Président de la République, **Vincent AURIOL**, les discours que celui-ci prononce dans les instances internationales.

Il meurt le **19 janvier 1973** à Antibes et repose au cimetière de Simiane-la-Rotonde, pays natif de son père.

PROJETS ET AMÉNAGEMENTS POUR LA COMMUNE



STATION D'ÉPURATION

Depuis plusieurs mois, la station d'épuration est devenue opérationnelle et permet d'épurer l'ensemble des eaux usées du village et de ses abords. Le principe d'épuration repose sur des lits de roseaux qui assurent l'épuration des eaux. Le conseil municipal s'est tourné vers ce dispositif qui s'intègre mieux dans le site et qui, en fonctionnement, est moins coûteux. C'est la première fois, dans le département, qu'une station d'épuration de cette capacité (équivalent 2 000 habitants) est réalisée.

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE

Coût : **322 183,96€ HT**

Subvention : **96 655€** de l'INRAP

Autofinancement : **225 528,96€**



MONTANT TRAVAUX

STEP : **1 140 107,06€ HT**

Réseau : **390 535,74€**

TOTAL : 1 538 801,10€

AIDES FINANCIÈRES

Dotation d'équipement des territoires ruraux : **169 158€**

Agence de l'eau : **658 333€**

Conseil départemental : **60 107€**

Autofinancement : **431 417,27€**

ÉLIMINATION DES EAUX PARASITES



Montant des travaux : **205 845€ HT**

Subvention : **61 753€** de l'Agence de l'eau et **41 570€** du Conseil départemental

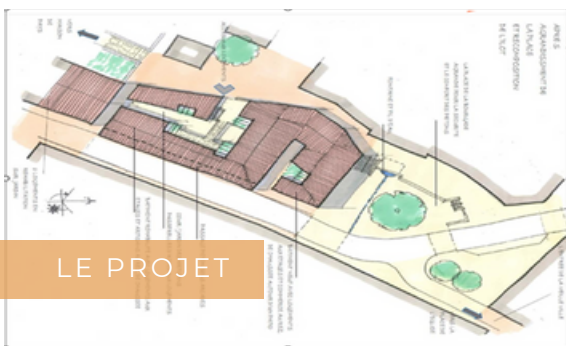
L'étude d'impact financier estimait à peu près les conséquences réelles des investissements qui précèdent, ceci en raison des économies réalisées ; après une année d'activité, les prévisions se révèlent conformes, au point que le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs de l'eau et de l'assainissement.

PROJETS ET AMÉNAGEMENTS POUR LA COMMUNE

AMÉNAGEMENT RUE DE LA BOURGADE



Le projet, situé au centre du village de Mane, fait partie du dispositif Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI), composé de plusieurs parcelles. La partie nord a été entièrement démolie pour permettre la reconfiguration de la place de la Bourgade et la construction d'un bâtiment neuf. Ce projet apportera plusieurs bénéfices importants à la commune et à ses habitants. Il permettra la création de 4 logements sociaux et d'un commerce, qui bénéficiera d'un parvis d'entrée qui améliorera l'attractivité du centre du village.



LE PROJET

L'aménagement de la placette du centre visera à renforcer l'espace public en créant un lieu multifonctionnel, sécurisé pour les piétons, et en valorisant le patrimoine local. Ce projet contribuera à l'amélioration des équipements publics, des commerces et des espaces de stationnement.

Le montant des travaux est évalué à **1 920 811€** TTC, avec des acquisitions s'élevant à **725 269€**. Le financement total de l'opération, soit **1 754 756€**, est réparti entre différents acteurs, dont l'ANAH avec **613 268€**, l'État à hauteur de **109 920€**, le Conseil Régional pour **287 610€**, le Département avec **48 000€**, le Fonds Vert participe à hauteur de **695 938€** et pour finir avec des fonds propres de **200 000€**.

MAISON ALICOT



Cette maison, qui appartenait à la fondation BADINTER, a été frappée d'arrêté d'insalubrité, ce qui a conduit le propriétaire à se tourner vers la commune pour en prendre la propriété. Avec l'appui et le soutien des services de l'Etat et de l'ANAH, le programme de travaux a été engagé.



Il comprend l'aménagement de quatre logements et d'un local destiné au commerce ou à l'artisanat. Le projet représente la somme de **956 694€**. Le financement du projet est constitué des contributions suivantes : le Conseil Général avec **10 500€**, le Conseil Régional à hauteur de **43 450€**, l'ANAH qui participe avec **369 853€**, l'État avec **67 370€** et pour finir la DETR qui apporte **98 000€**. Un emprunt de **250 000€** a également été contracté, générant des annuités de **6 650€** par an. Le montant annuel des loyers perçus pour l'immeuble s'élève à **21 036€**, auxquels s'ajoute la location du local commercial.

PROJETS ET AMÉNAGEMENTS POUR LA COMMUNE

MAISON SAVORNIN

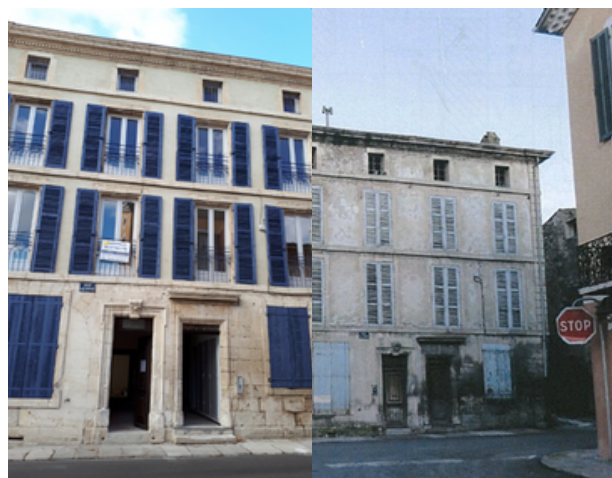


L'acquisition de cet immeuble fait partie d'une initiative visant à résorber les logements insalubres de la commune. Les travaux ont permis la réhabilitation de la façade, le confortement des planchers et la reprise de la toiture. Le projet a permis d'abriter au rez-de-chaussée un petit commerce, tandis que les étages ont été divisés en deux logements. Le montant total des travaux s'est élevé à **390 000€**, avec un prix d'acquisition de **60 000€**. L'opération a été financée par un emprunt de **170 000€**, des financements publics de **70 000€**, une aide de la DETR à hauteur de **69 340,80€**, une participation du PALULOS de 38 800€, du Département pour **16 100€** et une aide de l'ANAH à hauteur de **170 000€**.

MAISON LAUGIER



Dans la continuité de cette démarche de résorption de l'habitat insalubre, la commune a également acquis la maison "Laugier". Frappé d'insalubrité, cet immeuble s'intègre pleinement dans l'opération globale engagée par la municipalité pour traiter les bâtiments détériorés du centre. Cette intervention a permis la création de six logements, renforçant ainsi l'offre de logements sociaux sur la commune. Le projet représente un investissement important, comprenant un prix d'achat de **150 000€** et un programme de travaux estimé à **750 000€**.



Son financement est assuré par un emprunt de **521 000€**, complété par plusieurs participations publiques : **66 000€** de l'État, **27 232€** de la Région, **48 300€** du Département et **137 985€** de l'ANAH.

EXTENSION COLLINES DE PROVENCE



Le projet d'extension du bâtiment Collines de Provence, prévoit la création de nouveaux espaces de stockage ainsi que l'aménagement d'un bureau supplémentaire. L'extension sera de **1000 m²** pour un montant de **1 400 000€** de travaux. Ce chantier, réalisé à l'initiative de la Communauté de communes, contribuera à renforcer l'activité économique locale.

PROJETS ET AMÉNAGEMENTS POUR LA COMMUNE

HOTEL MIRAVAIL



L'hôtel Miravail, ancien hôtel particulier du centre historique et partiellement classé Monument Historique, va bénéficier d'un vaste programme de restauration et de valorisation. Le projet prévoit notamment la création de logements et l'ouverture au public de la cheminée du XVI^e siècle. Le coût total s'élève à **5 800 000€**. L'ANAH (Agence Nationale de l'habitat) intervient à hauteur de **3 325 000€**.



Une contribution de **800 000€** est attendue de la part de la DRAC, ainsi que **100 000€** de PALULOS, **200 000€** de la Région via le FRAT, **100 000€** de surcharge foncière et **70 000€** du Conseil Départemental. La commune sollicitera également **300 000€** au titre de la DETR, **150 000€** de la Fondation du Patrimoine et bénéficie de **580 000€** issus du FCTVA. Un emprunt complémentaire pouvant atteindre **300 000€** pourrait être mobilisé si nécessaire. Ce projet ambitieux permettra de préserver un élément majeur du patrimoine de Mane et de redonner vie à ce site historique.

RÉSEAU CHALEUR



La commune engage un projet de création d'une chaufferie biomasse accompagnée d'un réseau de chaleur destiné à alimenter plusieurs bâtiments communaux : l'école maternelle, l'école élémentaire et son extension, la maison "Blanc", la salle polyvalente, la maison du patrimoine ainsi que la mairie. Le coût total de l'opération s'élève à **687 923€** HT. Le projet bénéficie d'une participation de **220 351€** de l'ADEME et de **206 377€** du Conseil régional.



Le solde, soit **261 195€**, sera assuré par l'autofinancement de la commune. Cette initiative permettra de moderniser le chauffage collectif tout en renforçant l'efficacité et l'utilisation d'énergies renouvelables sur le territoire.

PROJETS ET AMÉNAGEMENTS POUR LA COMMUNE

ESPACE STATIONNEMENT MONTÉE DES AIRES



L'acquisition de la propriété "Respaud", située dans la Montée des Aires a permis de créer un espace de stationnement qui répond aux besoins des riverains. L'aire sert également au covoiturage contribuant à la réduction de la pollution, à l'économie des déplacements, au renforcement des liens sociaux et à la diminution des embouteillages. Le coût des travaux était de **86 302,65€**, avec une participation de la Région à hauteur de **16 300€**.

ESPACE STATIONNEMENT DE LA GRAND RUE VIEILLE

Le déblaiement de ruine a permis l'aménagement d'un espace de stationnement où il faut admirer le mur de soutènement en pierre sèche, œuvre de Jean Pirolet.



PROJET STATIONNEMENT MOUTON

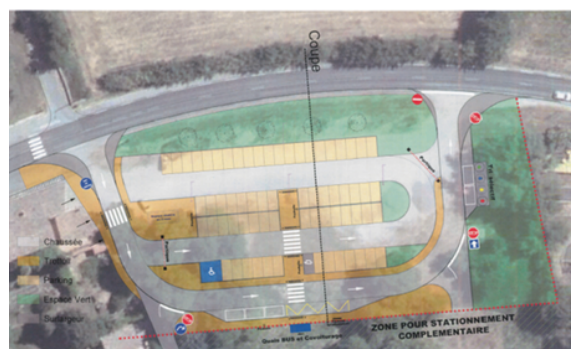


Le programme comprend la restauration de la maison existante et aménagement d'un espace de stationnement de quarante places. Ce projet est essentiel pour faciliter le quotidien des habitants, désengorger la rue du Barri, et soutenir l'activité des commerçants et artisans.

Les études sont en cours et permettront ensuite de rechercher les financements nécessaires. Le programme comprend l'aménagement d'un espace de stationnement de quarante places et la réhabilitation de la maison. Le montant de l'opération est évalué à la somme de **750 000€** dont **350 000€** pour l'acquisition.

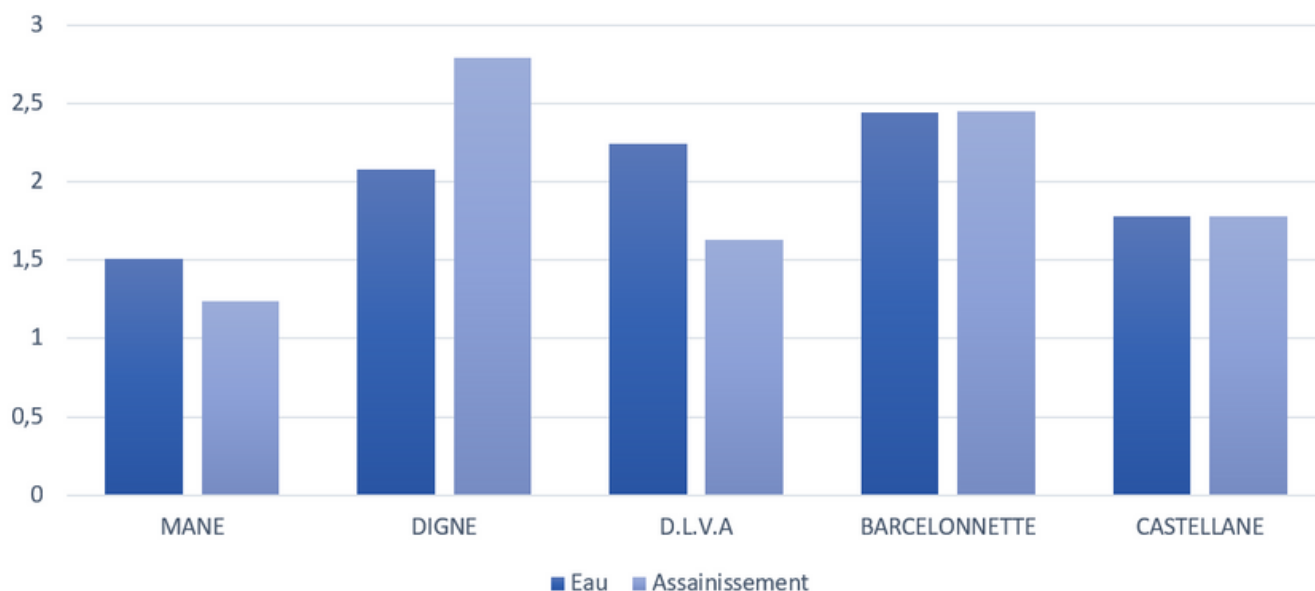
ZONE STATIONNEMENT COMPLÉMENTAIRE

La commune vient d'acquérir une parcelle de **5 000 m²** située dans le prolongement de l'actuel espace de stationnement. Il se situe à l'entrée de Mane en venant de Dauphin. L'objectif créer un espace de covoiturage équipé d'ombrières. Mais également profiter du bassin et de l'eau abondante qui l'alimente pour créer des jardins partagés.

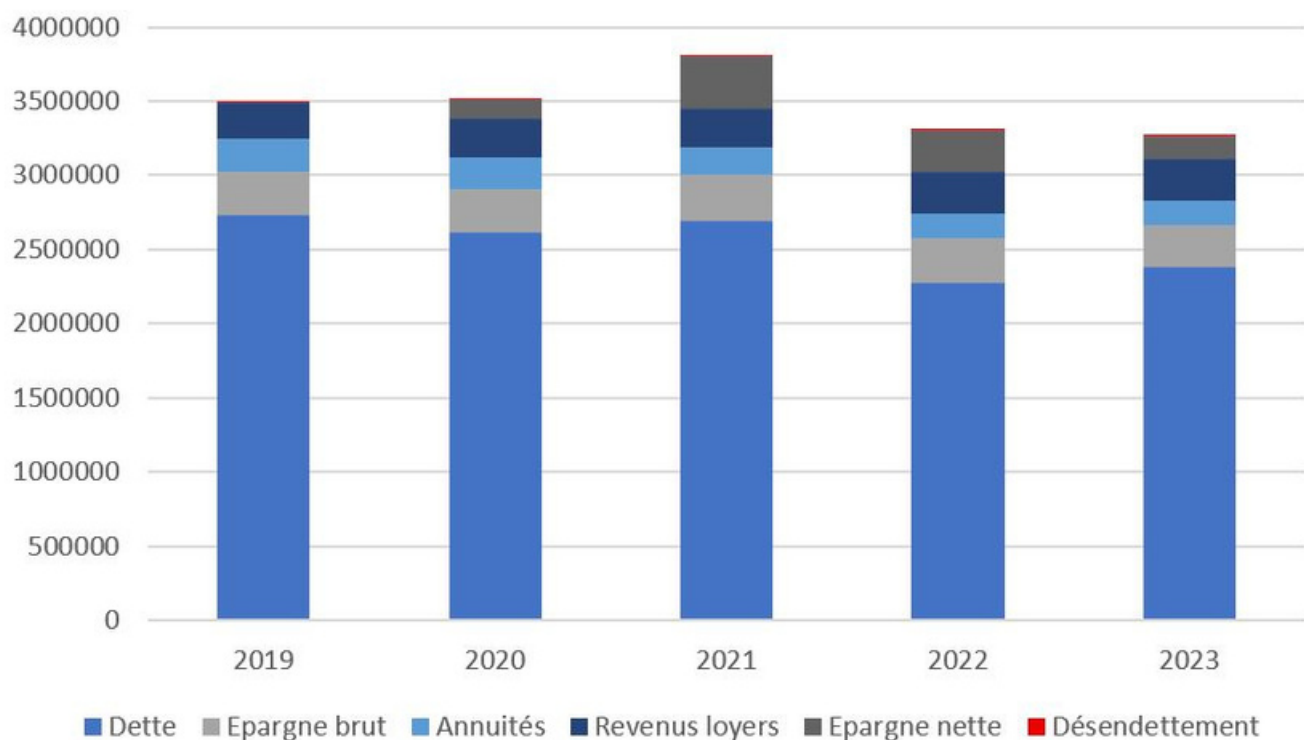


CHIFFRES ET FINANCES

Comparaison eau et assainissement sur différentes communes



Finances



ÉVÈNEMENTS ET VIE LOCALE

LE COUVENT DES MINIMES



Le Couvent des Minimes s'est illuminé pour les fêtes avec de magnifiques décorations de Noël plongeant le site dans une ambiance chaleureuse. Ce lieu emblématique de Mane, récemment embelli par de gros travaux de rénovations, met en valeur son potentiel en améliorant le confort des visiteurs. Le couvent abrite également le tout premier spa au monde certifié par le label **ECOCERT** qui souligne son engagement en faveur du bien-être naturel et du développement durable. A l'occasion des fêtes de fin d'années, découvrez leur offre de bons cadeaux, retrouvez les informations sur le site internet.



<https://www.couventdesminimes-hotelspa.com/fr/>

PRIEURÉ DE SALAGON



Au cœur de Mane, Salagon est un musée-jardin installé dans un ancien prieuré bénédictin, classé Monument historique et labellisé Musée de France. Ses jardins ethnobotaniques, uniques en France, offrent une découverte sensorielle des plantes aromatiques. Toute l'année, le site propose expositions, concerts, conférences et ateliers. De plus, en tant qu'habitant de la communauté, vous pouvez bénéficier de la carte ambassadeur (14€/ans), qui permet un accès illimité au musée et aux jardins, une invitation à des événements privilégiés, mais aussi une réduction de 5% à la librairie boutique

FÊTE DE LA TRUFFE

Le 1er et 2 février, Mane a accueilli sa traditionnelle fête de la truffe. Cette manifestation incontournable de notre commune célébrait cette année sa **34e édition**. Les visiteurs ont pu profiter d'un programme varié et sur mesure : visite guidée de Mane, démonstration de cavage, ateliers gastronomiques animés par des chefs, vente de truffes ainsi que de produits du terroir, repas organisé sur place et pour finir une exposition de voitures anciennes. Cette fête a permis de mettre en valeur le savoir-faire local et de rassembler habitants et visiteurs autour d'un moment convivial et gourmand.



ÉVÈNEMENTS ET VIE LOCALE

FÊTE DU COSTUME



Durant le mois de juin 2024, le Château de Sauvan a fait rimer la beauté de son architecture avec l'élégance vestimentaire. Défilé, animations, danses, exposition et moments conviviaux rythment cette fête dont les fonds aident à restaurer les jardins historiques du domaine.

FÊTE PATRONALE DE LA SAINT LAURENT



Durant le mois d'août, le Comité des fêtes propose 3 jours de festivités : spectacle, animations, fête foraine, orchestre, feux d'artifices pour combler les attentes du public toujours plus nombreux. Un rendez-vous convivial et chaleureux qui réunit habitants, familles et amis autour de traditions bien ancrées. Offrant à tous l'occasion de se retrouver et de faire vivre l'esprit de notre village.

SALLE POLYVALENTE HENRI LAUGIER

Salle Polyvalente	Nom des Associations	Jours	Horaires
Grande salle	Managym	Lundi	17h30 à 19h30
		Jeudi	17h30 à 19h30
Salle de danse	Dojo Zen	Lundi	11h00 à 12h30
		Vendredi	18h00 à 19h30
	VINIYOGA	Mardi	10h00 à 11h30
		Mercredi	17h30 à 19h30
		Vendredi	10h30 à 11h30
	Empreinte en MVTs	Mardi	17h30 à 19h30
		Jeudi	10h00 à 11h30
	Fanny COLIN	Mardi	9h00 à 10h00
	Graines d'Ananda	Jeudi	18h00 à 19h00
Salle de réunion	Alpes aux jeux	Mardi	16h00 à 18h00
Bibliothèque	Bibliothèque pour tous	Mardi	16h00 à 18h00

ÉTAT CIVIL ET DÉMOGRAPHIE



MARIAGES

Nous avons le plaisir de vous annoncer les mariages de cette année et nous leurs adressons toutes nos félicitations :

-  Renaud Henri André RICHARD et Laura Gisèle Marie-Ange NICOLAS **31/05/2025**
-  Louis Yann LE TEXIER et Alia EL KHATIB **14/06/2025**
-  Jérôme Jean-Claude POUILLAUDE et Marine MIGOZZI **21/06/2025**
-  Adrien Georges-Albert JORDI et Bérangère Jeanne Louise CLERGEAU **21/06/2025**
-  Saif Eddine ABBADI et Sonia Jeanine NEFFATI **27/06/2025**
-  Lucas Francisco PINTO FERNANDES BARBOSA et Izia BEKKIS **13/09/2025**



NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveau-nés récemment arrivés dans notre commune et adressons toutes nos félicitations à leurs familles :

-  Alessio Frederic Julien BONETTO **17/01/2025** Manosque
-  Giulian Misha Nico SCUITTI **07/02/2025** Manosque
-  Lola Reine Louise ALBORNOZ **14/03/2025** Manosque
-  Jalya GENIN **28/03/2025** Aix-en-Provence
-  Nolan Jean Gabriel FLORES **02/06/2025** Aix-en-Provence
-  Amao Paul STAMBOULIS ROBINE **23/07/2025** Manosque
-  Rose Myriam Noëla JULIEN **02/09/2025** Pertuis

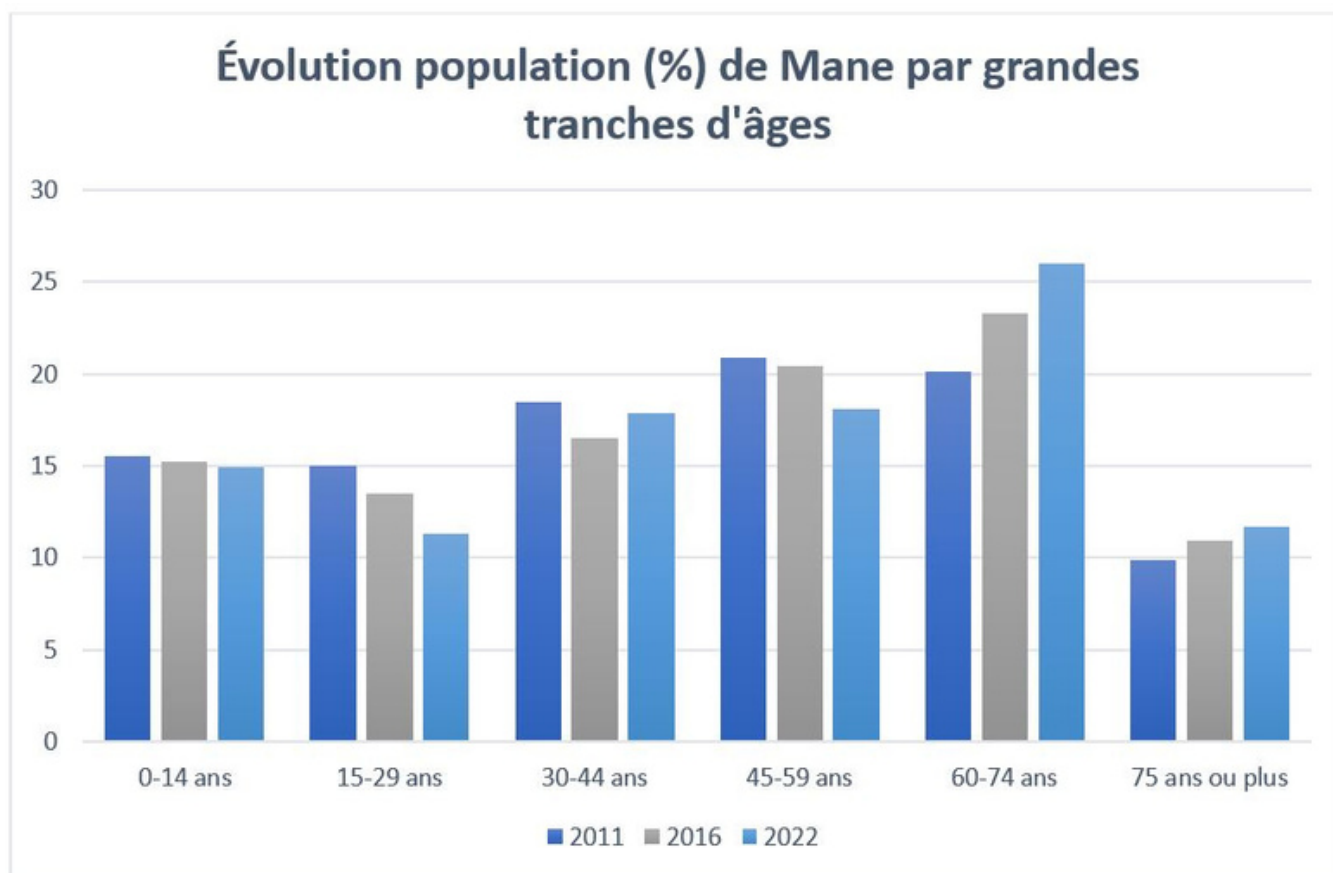
DÉCÈS



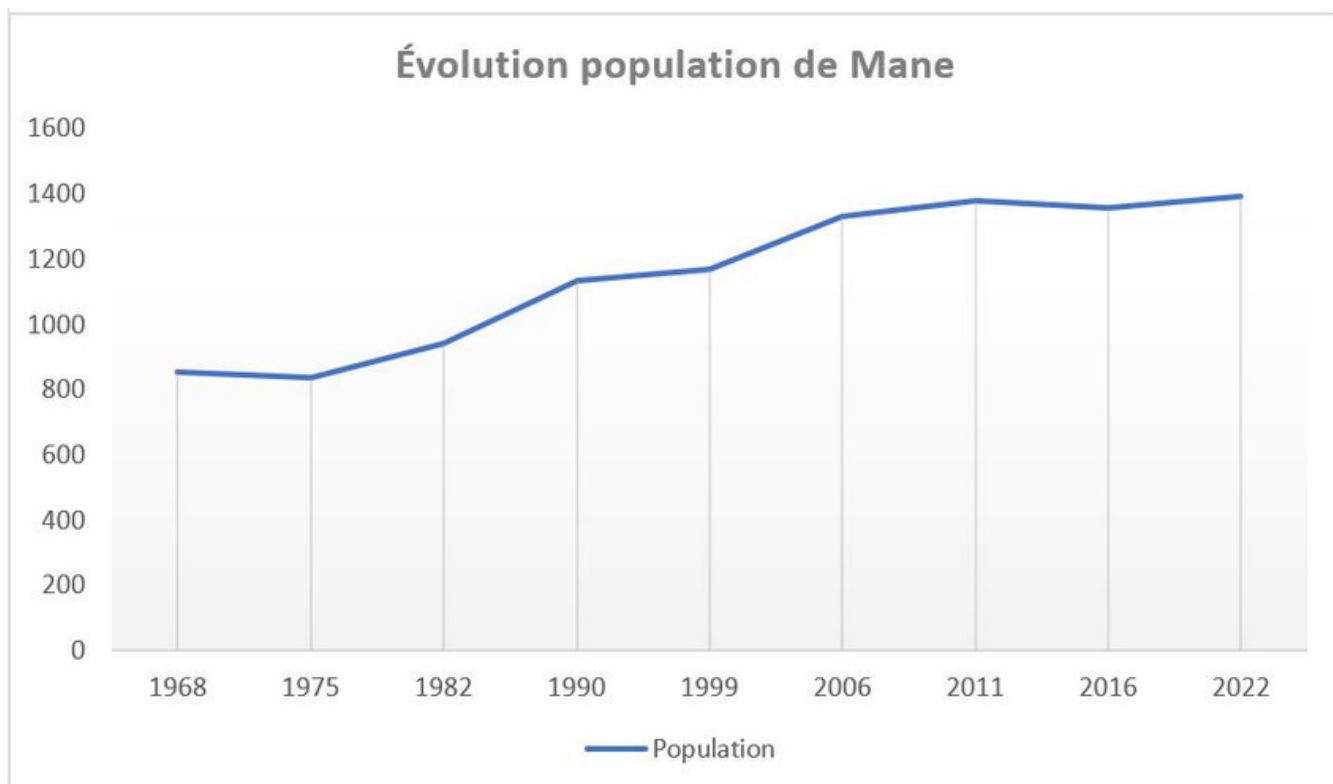
Nous adressons nos sincères condoléances aux familles des personnes disparues dans notre commune :

-  Pierre BLANC **20/04/2025**
-  Yvette Marie Jeanne LEVENT **23/04/2025**
-  André Camille LE LAY **22/05/2025**
-  Xavier Marie Igor DIGOUT **29/07/2025**
-  Pierre Alain BRUN **31/08/2025**

ÉTAT CIVIL ET DÉMOGRAPHIE



Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.



Sources : Insee, RP1967 au RP1999 dénombremments, RP2006 au RP2022 exploitations principales. Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2025.

RAPPELS

MAISON DE SERVICE PUBLICS

Mme **Nadine ESTRAYER**, animatrice pour cette structure, est chargée d'orienter et d'informer les citoyens sur les démarches administratives, aide à la rédaction de CV et des lettres de motivations, accompagne les demandeurs d'emploi, aide pour les télé-procédures en ligne, aide au montage de dossiers ainsi que pour la mise en relation avec les organismes publics (CAF, France Travail, CPAM, MSA, ...).

PERMANENCES :

MARDI : 8h - 12h / 14h - 18h

MERCREDI : 14h - 18h

JEUDI : 8h - 12h

VENDREDI : 8h - 12h / 14h - 17h

Lieu : Bâtiment de la Mairie, derrière le Bureau d'Information Touristique

Les rendez-vous sont possibles à la mairie de Mane au 04.92.75.04.13. L'agent peut se rendre sur place pour les personnes ne pouvant se déplacer.



DÉCHETERIE



HORAIRES D'ÉTÉ :

17 juin au 13 septembre
Tout les jours de 6h à 12h30

HORAIRES D'HIVER :

14 septembre au 16 juin
Lundi et Dimanche : fermé
Mardi au Vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Samedi de 8h à 15h



06.64.52.91.98



Parc d'activité économique du Pitaugier,
04300 Mane



Fermé les jours
fériés

Ramassage d'encombrants : 1er et 3ème mercredi du mois.

MAIRIE



96, Place de l'Église - 04300 Mane



04.92.75.04.13



mairie@mane-en-provence.com



HORAIRES MAIRIE

LUNDI et MERCREDI : 8h - 12h / 14h - 18h

MARDI et JEUDI : de 8h à 12h

VENDREDI de 8h à 12h et de 14h à 17h

SAMEDI et DIMANCHE : fermé



Fermé les jours fériés

Directeur de publication : Jacques DEPIEDS
Imprimé par : Mexichrome Impressions
Crédits photo : Commune de Mane